

Mythes et réalités en sémantique

Autor(en): **Mahmoudian, Mortéza**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne**

Band (Jahr): - **(1994)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-870529>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

MYTHES ET RÉALITÉS EN SÉMANTIQUE

Malgré la diversité des directions de recherche, on rencontre dans l'étude de la signification linguistique certaines idées constantes. Certaines d'entre elles — sans être fausses — comportent des limitations, des ambiguïtés, voire des contradictions. L'examen de ces concepts montre qu'ils sont pertinents, mais d'une valeur relative pour la transmission et la saisie de la signification (on citera ici le contexte, la situation, les traits sémantiques — leur finitude, leur parenté substantielle et leur constance — et l'autonomie de la signification linguistique face à l'expérience du monde). De ce premier constat, on est conduit à admettre que la structure sémantique présente une grande complexité; ceci a des conséquences importantes, parmi lesquelles on relèvera notamment la relativité de la communication linguistique et l'interdépendance entre langage et expérience. Il s'agit en fait de remédier à un excès de la linguistique structurale, qui, dans son enthousiasme, est allée un peu vite en besogne, ramenant les faits de langue à une structure formelle excluant toute variation ou relativité.

1. Le sens en linguistique structurale

Dès ses débuts, la linguistique structurale a envisagé le sens avec circonspection et a fait montre d'une extrême prudence dans le traitement des problèmes sémantiques. Ses efforts ont été au premier chef orientés vers l'étude du signifiant d'abord et du signe linguistique ensuite. L'intérêt porté à l'étude du sens a été tardif, celle-ci ayant d'ailleurs été inspirée le plus souvent par des modèles élaborés et appliqués en phonologie.

Jusqu'aux décennies 60-70, la tradition structuraliste pesait d'un poids tel qu'on en trouve des traces même chez ceux qui en contestaient les principes. Certains ont essayé de proposer des concepts nouveaux sans réussir à se libérer totalement des dogmes structuralistes et post-structuralistes. Chez d'autres, le classicisme structuraliste a suscité par sa rigidité des réactions parfois aussi excessives que celles qu'ils critiquaient¹.

1. Ainsi le refus total opposé à la sémantique compositionnelle ou au sens littéral par certains auteurs. Voir par exemple le premier chapitre de Gilles FAUCONNIER, *Espaces mentaux: aspects de la construction du sens dans les langues naturelles*, Paris: Minuit, 1984, ou d'Oswald DUCROT, *Les mots du discours*, Paris: Minuit, 1980.

Notre propos ici sera avant tout de relever quelques-uns des problèmes qu'on rencontre dans les thèses sémantiques courantes et qui proviennent tantôt d'une surestimation, tantôt d'une sous-estimation de facteurs entrant en jeu dans le processus sémantique. Il apparaît que l'une des tâches urgentes de la sémantique est d'attribuer à ces facteurs la place qui leur revient de droit.

2. *Sens et subjectivité*

C'est sans doute à Leonard Bloomfield que remonte la thèse du primat de la forme sur le sens. L'idée qui la sous-tend est que, la linguistique cherchant à se constituer en science, celle-ci doit se centrer sur les phénomènes objectifs, et que la prise en compte de faits subjectifs — donc de la signification — est une atteinte à la scientificité de la linguistique.

Un examen poussé montre le caractère abusif des positions tenues par Bloomfield. A bien y regarder, on trouve qu'elles sont fondées sur le présupposé que la forme linguistique peut être appréhendée sans recours aucun à l'intuition du sujet parlant. Que peut-on conclure d'un tel présupposé ? Que le signifiant linguistique est du même ordre que la réalité physique du son ? L'affirmer serait annihiler les progrès réalisés par les recherches linguistiques, à commencer par les acquis de la phonologie. Il y apparaît que l'objet de la linguistique s'évanouit si l'on exclut la subjectivité de l'usager². Il est intéressant de remarquer que le même Bloomfield tient à préciser que l'identité linguistique d'un phénomène ne doit pas être confondue avec les propriétés qui lui sont attribuées par d'autres sciences³. La contradiction contenue dans ces propos montre la difficulté — compréhensible — qu'il a à trancher la question, de là sa position hésitante.

3. *Primat de la forme sur le sens ?*

En réalité, Bloomfield vise à réduire la part du subjectif en s'appuyant avant tout sur la forme. Ceci dit, le primat de la forme sur le sens a reçu diverses formulations, et ses prolongements sont attestés

2. Nous employons le terme de «subjectivité» au sens où l'entend Piaget, c'est-à-dire «la nécessité de l'activité du sujet». Cf. Jean PIAGET, *Logique et connaissance scientifique*, Paris: Gallimard, 1967, p. 14. Nous y reviendrons *infra* § 5.

3. Voir Leonard BLOOMFIELD, «A Set of Postulates for the Science of Language», *Language*, 2 (1926), p. 153-164.

dans des courants de pensée linguistiques qui n'ont apparemment rien de commun. Chez Martinet, par exemple, on trouve cette thèse dans le principe que «la forme [est une] garantie du caractère linguistique⁴» du sens. Or, un concept comme «signifiant zéro» est une contravention flagrante à ce principe⁵.

C'est, pensons-nous, le prolongement de la même thèse bloomfieldienne qu'on trouve à la base des opérations transformationnelles de Noam Chomsky. Sans ce dogme, qu'aurait-on besoin d'une transformation pour montrer que certaines constructions sont ambiguës ?⁶

Ces développements ont un inconvénient de taille : celui d'introduire des astuces techniques pour sauver le principe du primat du signifiant, prolongeant ainsi l'agonie d'une thèse moribonde. Une solution plus adéquate et qui ouvre des perspectives prometteuses est d'admettre que les liens entre sens et forme sont variables et complexes, et que ces variations peuvent, dans des cas extrêmes, aller jusqu'à l'effacement de l'une ou l'autre face du signe.

4. *Priorité de la syntaxe sur la sémantique ?*

Le même respect de la thèse bloomfieldienne semble fonder — dans certains courants théoriques du moins — le principe de la priorité logique de la syntaxe sur la sémantique. Dans la mesure où la linguistique devrait opérer sur des faits exempts de toute subjectivité, le point de départ d'une analyse sémantique ne pourrait être la signification, mais bien des éléments syntaxiques ayant la garantie des formes correspondantes. De là découle l'idée que la sémantique ne peut qu'être une composante interprétative, et que la seule composante générative serait la syntaxe. Il en va de même de la nécessité postulée d'étayer toute analyse sémantique par des descriptions et des critères obtenus en syntaxe⁷.

Ailleurs, la priorité de la syntaxe sur la sémantique repose sur le principe que l'identité sémantique de tout signe ressort des rapports d'opposition qu'il entretient avec les autres en un point de la chaîne.

4. André MARTINET, *Éléments de linguistique générale*, Paris : Colin, 1960, § 2. 8.

5. *Op. cit.*, § 4. 3.

6. Telles que: *les Italiens jugent les mafiosi sans pitié*.

7. Voir Noam CHOMSKY, *Aspects of the Theory of Syntax*, Cambridge, Mass.: MIT Press, 1965, chap. 1. Notons qu'il est loin d'être le seul; les tenants de la théorie des actes de langage définissent lesdits actes de manière transformationnelle.

Dès lors, l'élaboration des paradigmes syntaxiques serait la condition préalable de toute description du sens⁸.

Malgré la diversité de ses origines historiques et les différences notables des modèles descriptifs qu'elle a permis de développer, la thèse de la priorité de la syntaxe sur la sémantique a eu une même conséquence dans différents courants linguistiques : les descriptions sémantiques qui en résultent sont peu convaincantes, car *ad hoc*. Elles varient souvent d'un descripteur à l'autre. Parfois, un même linguiste donne du même phénomène des analyses différentes.

En effet, la théorie livre des principes multiples et complexes, et le choix des critères à appliquer ne repose donc pas sur un raisonnement théoriquement fondé.

5. Une sémantique sans sujet ?

Revenons à la notion de subjectivité. Que cherche-t-on à atteindre par une description objective ? Qu'elle ne porte aucune trace de subjectivité ? C'est ce qui semble avoir été l'intention de ceux qui, vers les années 40-50, se sont efforcés d'exclure l'introspection du domaine de la recherche linguistique, d'où l'impasse à laquelle était condamnée la réflexion sur le sens : d'une part, l'étude de la forme a recours à des critères sémantiques, et d'autre part l'accès au sens implique la médiation obligée de l'intuition du sujet parlant. Face à ce dilemme⁹, un choix s'imposait : soit renoncer à l'objectivité, soit exclure l'étude de la signification. La plupart des structuralistes ont opté pour le second terme de l'alternative.

Ce choix, forcé à l'époque, semble ne plus devoir l'être aujourd'hui. Quels qu'en aient été les conséquences¹⁰, le choix entre objectivité et

8. Voir André MARTINET et al., *Grammaire fonctionnelle du français*, Paris: Hatier, 1979, mais aussi *Syntaxe générale*, Paris: Colin, 1985.

9. Bloomfield l'énonce d'ailleurs d'une façon claire; voir Leonard BLOOMFIELD, *Le Language*, Paris: Payot, 1970: «Aussi longtemps que nous ne prêtons pas attention aux significations, nous ne pouvons dire si deux formes prononcées sont les "mêmes" ou si elles sont "différentes".» (p. 75). «Pour reconnaître les traits distinctifs d'une langue, nous devons abandonner le terrain de la phonétique pure et agir comme si la science avait progressé suffisamment loin pour identifier toutes les situations et les réponses qui composent les formes de la signification et du discours. Dans le cas de notre propre langue, nous faisons confiance à notre savoir quotidien, pour nous dire si les formes du discours sont les "mêmes" ou "différentes".» (p. 76).

10. La subjectivité, sans être totalement éliminée, a vu sa part réduite. Mais en même temps, le jugement sur l'identité ou l'opposition des éléments restait du ressort de l'intuition — non déclarée — du descripteur.

subjectivité semble en effet procéder d'une confusion. En fait, c'est un leurre que de vouloir se soustraire à toute subjectivité. Autant la subjectivité de l'individu — a fortiori celle du descripteur¹¹ — est indésirable, autant la subjectivité collective fait partie de l'objet d'étude dans les sciences humaines. Et en tant que telle, elle demeure incontournable ; sans elle, la linguistique — et par conséquent, la sémantique — perd son objet. A telle enseigne que l'identification de la forme linguistique n'est plus possible : après tout, c'est le jugement intuitif du sujet parlant qui permet d'identifier les unités, par exemple, en persan, trois phonèmes — /r/, /R/ et /x/ — là où le français ne connaît qu'un seul phonème.

Dès lors, il est judicieux de prendre en compte la subjectivité collective ; on a ainsi l'avantage de fonder l'analyse sur des critères explicites, et en même temps on s'assure que les faits invoqués ne sont pas spécifiques au seul descripteur.

Curieusement, ceux qui ont critiqué les excès «objectivistes» de la linguistique structurale ont réhabilité surtout l'intuition du descripteur, en lui restituant droit de cité dans les descriptions¹². En conséquence, les boîtes dans lesquelles sont casées les phénomènes sémantiques sont bien carrées, mais elles ne donnent pas satisfaction dans la mesure où la raison d'être d'une description sémantique est d'abord de rendre compte de la façon dont les langues fonctionnent dans les groupes humains. Or, le recours à l'intuition du linguiste permet en fait d'aboutir à autant de descriptions qu'il y a de descripteurs¹³. Qui plus est, son intuition variant dans le temps, le même descripteur peut livrer différentes analyses des mêmes faits¹⁴.

11. Etant juge et partie, le descripteur risquerait d'être tenté d'«arranger» les données pour justifier sa thèse. Voir à ce sujet William LABOV, *Sociolinguistique*, Paris: Minuit, 1976, chapitre 8, notamment p. 276-77.

12. Voir Noam Chomsky, *Aspects*, § 1.

13. Voir par exemple le § 6.4.1 de Noam CHOMSKY, *Questions de sémantique*, Paris: Seuil, 1975, dans lequel des affirmations de Lakoff sont remises en cause car considérées comme une interprétation erronée des faits. Les deux auteurs donnent ainsi des interprétations divergentes — et soi-disant exclusives — des mêmes énoncés.

14. Martinet donne ainsi deux descriptions d'«avec»: une fois, il le considère comme ayant une seule et même fonction, donc un seul signifié, alors que quelques années plus tard, il y voit trois fonctions, et donc autant de signifiés distincts. Voir respectivement André MARTINET, *Langue et fonction*, Paris: Denoël, 1969, p. 74-75 et, — dix ans plus tard — *Grammaire fonctionnelle...*, p. 176-78.

6. *Instabilité de l'intuition ?*

Que tout fait linguistique porte l'empreinte du sujet parlant n'implique pas que cette empreinte soit présente au même degré dans toutes les parties d'un système linguistique. Il n'est qu'à considérer les jugements intuitifs des sujets parlants en réponse à deux questions comme :

Q. 1: Les mots *table*, *chaise* et *fauteuil* ont-ils la même signification ?

Q. 2: Les mots *pâle*, *livide* et *blafard* ont-ils la même signification ?

Certes, les réponses montrent incertitude et dissension, mais avec de considérables différences de degrés : l'instabilité prend une telle ampleur dans la seconde qu'il n'est pas facile de trancher la question. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer qu'on évoque toujours des exemples puisés dans les zones les plus instables pour illustrer l'instabilité des faits de sens¹⁵.

7. *Les traits de sens*

Les premières descriptions proposées en sémantique reposent sur l'analyse du contenu signifié en ses traits constitutifs (traits sémantiques); ce qu'on peut illustrer par les exemples suivants :

«fille» = «humain» + «en bas âge» + «femelle»
 «poulain» = «chevalin» + «en bas âge» + «mâle»
 «jument» = «chevalin» + «adulte» + «femelle»
 «brebis» = «ovin» + «adulte» + «femelle»
 «agneau» = «ovin» + «en bas âge» + «mâle»
 etc.

Une telle description présente certes des avantages, mais souffre de limitations considérables. Elle manque de faire apparaître — et de loin — toutes les ressources dont disposent les langues pour la transmission des significations. Ainsi, la description ne permet pas de rendre compte par quel processus *agneau* en arrive à signifier «homme de caractère doux» (dans *c'est un agneau* proféré par référence à un être humain) ou pour *poulain*, «sportif ou écrivain débutant». Il en va de même des autres unités ci-dessus, «brebis», «fille», «jument», etc., dont la description sémantique présente les mêmes difficultés. Et il ne s'agit pas de quelques cas «privilegiés»; on trouve pour la plupart des lexèmes des sens qui échappent à ce genre de description.

15. Ainsi Bloomfield choisit-il dans *Le Langage* — § 10. 1 — un exemple du plus haut degré d'incertitude pour récuser l'introspection, à savoir la forme *cran-* (de *cranberry*: «airelle»).

8. *Abandonner les traits sémantiques ?*

Les failles de l'analyse en traits de sens sont connus depuis longtemps ; elles ont suscité des réactions nombreuses dont deux méritent examen, entre autres en raison de leur caractère extrême¹⁶ :

La première consiste à opérer une dichotomie dans les faits de signification, et de restreindre la sémantique linguistique à ce qui est appelé «dénotation» ou «sens littéral». Ce type de descriptions resterait donc valable, mais applicable uniquement à la partie de la signification qui relève de cette délimitation de la linguistique. Il nous semble que c'est là une façon de se débarrasser des phénomènes gênants (appelés «connotation», «métaphore», ou autre) ne cadrant pas avec une technique descriptive. C'est aussi et surtout un manque d'intérêt pour des faits qui non seulement jouent un rôle important dans l'évolution, mais qui tiennent également une place déterminante dans l'usage quotidien du langage. Les exclure aboutit à un appauvrissement considérable de la recherche sémantique, et les résultats qu'on obtient ainsi ressemblent plutôt à la découverte de la prose par M. Jourdain¹⁷.

L'autre réaction extrême consiste à prôner l'abandon des traits sémantiques dans l'étude de la signification ; c'est le cas de ceux qui proposent de remplacer la sémantique compositionnelle par une sémantique instructionnelle¹⁸. Or, à bien y regarder, on se rend compte que la sémantique instructionnelle a, elle aussi, recours à des traits sémantiques, mais qui sont plus finement définis et mieux cernés. A ce détail près, cette proposition revient à remplacer un type de traits sémantiques par un autre.

Ainsi, il apparaît que les traits de sens sont indispensables, et qu'ils reviennent par la fenêtre quand on les chasse par la porte.

9. *Inadéquations des traits sémantiques*

La procédure sémantique n'est pas sans analogie avec l'analyse phonologique dont elle s'est — explicitement ou implicitement¹⁹ —

16. Cette dichotomie ne couvre pas toutes les positions prises par rapport à ce problème, certains se résignant à s'en accommoder. Voir entre autres André MARTINET, «Sémantique et axiologie», *Revue roumaine de linguistique*, 20, 5 (1975), p. 539-42.

17. On trouve un exemple de ce genre d'analyses dans Henriette WALTER, «Sémantique et axiologie: une application pratique au lexique du français», *La linguistique*, 21 (1985), p. 275-95.

18. Voir Oswald Ducrot, «Les mots du discours», chap. 1.

19. Dans l'axiologie de Martinet, l'inspiration phonologique est expressément indiquée; ce n'est par contre pas le cas de la sémantique de Jerrold KATZ & Jerry FODOR, «The Structure of a Semantic Theory», *Language*, 39 (1963), p. 170-210.

inspirée. De ce fait, certains principes couramment appliqués en phonologie y ont été empruntés alors que leur adéquation à la sémantique n'est pas prouvée. Il s'agit principalement de la constance, de la finitude, des liens organiques et du caractère oppositif des traits pertinents du sens ; nous essaierons d'en illustrer les limites par des données empiriques.

10. Constance

Sous l'influence des principes phonologiques, la sémantique — structurale, mais aussi dans maints courants post-structuralistes — considère les traits sémantiques pertinents (c'est-à-dire les traits constitutifs du signifié) comme constants. Cependant, on ne trouve pas dans les données empiriques des arguments qui puissent confirmer cette thèse.

D'une enquête menée auprès d'une septantaine d'informateurs, il ressort que l'attribution de sens aux mots est sujette à des variations sensibles. L'ensemble des sens attribués par des informateurs à un mot n'est pas homogène. A un même mot, différents informateurs ne donnent pas le même sens. De plus, les différents sens ne sont pas également répartis dans les réactions des personnes interrogées, ce malgré le haut degré d'homogénéité de la population enquêtée. Voici un exemple²⁰:

Au mot *chien*, 42 sujets interrogés par questionnaire attribuent les sens suivants, chacun étant mentionné un nombre de fois différencié :

- «animal»: mentionné 42 fois, dont 37 fois en première position ;
- «injure»: mentionné 28 fois, dont 3 fois en première position ;
- «partie de l'arme à feu»: mentionné 18 fois ;
- «charme»: mentionné 10 fois ;
- «ornement de meuble»: mentionné 2 fois.

Notons que les variations sociales n'épuisent pas toutes les instabilités auxquelles est soumise la signification. Des enquêtes montrent que divers facteurs — rôle du sujet, nature de l'objet du discours, disponibilité mémorielle — influencent et conditionnent les réactions sur le sens des unités linguistiques²¹.

20. Voir Pascal SINGY et Gabriella OBERLE, «Enquêtes sémantiques: grammaire versus lexique», *Bulletin de la Section de linguistique de l'Université de Lausanne (Bulllll)*, 8 (1987), p. 25-30.

21. Voir Mortéza MAHMOUDIAN, «Sens et connaissance du sens», in *Actes du troisième colloque régional de linguistique de Strasbourg*, 1988, p. 277-94.

11. *Finitude*

Généralement, il est admis que les traits pertinents d'un signifié sont en nombre fini, et qu'il est possible de calculer les sens possibles de tout signe linguistique. Là encore, les faits d'expérience ne viennent pas appuyer cette idée. Combien de traits sémantiques comporte le mot *chien*? Pourrait-on les énumérer? De l'enquête qui vient d'être évoquée se dégagent cinq sens pour chien. Une autre enquête menée dans des conditions analogues — mêmes techniques d'enquête, mêmes origines socio-géographiques des populations interrogées — met en évidence trois sens supplémentaire, à savoir : «talon de cartes au jeu de tarot», «mauvais cheval de course» et «constellation»²².

12. *Liens organiques*

Une autre thèse assez répandue en sémantique — bien que souvent implicite — est que le signifié abstrait est le noyau constant de la signification du mot, et que les sens concrets en sont des réalisations ayant subi la pression du contexte. Cette thèse ne vaut que s'il existe entre le signifié et ses diverses réalisations une parenté substantielle (ou des liens organiques). Or, aucun argument empirique ne permet de confirmer cette thèse qui a essentiellement été appliquée en grammaire. Par exemple, quel est le lien qui rattache les différents sens de l'article défini en français : «générique (espèce)», «défini (préalablement connu)», «distributif» (cf. *quinze francs le kilo*), etc.? L'inadéquation de cette thèse en sémantique lexicale est trop évidente pour qu'on s'y arrête. Pour reprendre l'exemple précité, on dira simplement qu'aucun dénominateur commun ne semble pouvoir se dégager des multiples sens de *chien*.

13. *Caractère oppositif*

Peut-on, doit-on identifier les traits pertinents du sens par leurs rapports d'opposition, à l'instar de ce qu'on fait pour les phonèmes?

D'aucuns le soutiennent, or rien n'est moins certain. D'abord, saisir le sens de *platane* n'implique pas qu'on connaisse aussi celui de *séquoia*, *albizzia*, *aurocaria*, ni qu'on l'en rapproche. Ensuite, dans un

22. Pour cet exemple, voir Yvan CRUCHAUD, «Signifié et contexte: essai d'étude empirique», *Bulletin de l'Institut de linguistique et des sciences du langage de l'Université de Lausanne (Bil)*, 13 (1993), p. 40-41.

inventaire fini d'éléments, l'opposition peut être un moyen efficace d'identification ; dans le paradigme formé des éléments *a, b, c, d, et e*, il est concevable qu'on parvienne à identifier *c* par l'élimination de tous les autres. Mais dans un inventaire illimité, quelle efficacité peuvent avoir les rapports d'opposition ? Vraisemblablement aucune ou quasiment aucune.

14. *Les traits sémantiques revisités*

Des critiques que nous venons d'adresser aux de traits pertinents de sens, doit-on conclure que le concept est à abandonner ? Nous ne croyons pas. Ce qui est critiquable, ce n'est pas la notion même de traits pertinents sémantiques, mais bien les propriétés qu'on lui attribuait dans la tradition structuraliste et ses prolongements. Ces remarques critiques mettent en évidence les caractéristiques qui rendent le concept inopérant. Il paraît possible de replacer les traits sémantiques dans un nouveau cadre conceptuel, en les redéfinissant ainsi :

Les traits pertinents du signifié sont des éléments variables, et forment un ensemble ouvert et hiérarchisé.

Nous croyons qu'ainsi conçus, les traits sémantiques pertinents permettent de rendre compte des régularités qui régissent la production et l'appréhension du sens. La conséquence inévitable de cette conception est la complexité qu'il en résulte pour la structure sémantique et l'appareil descriptif. C'est là — pensons-nous — la rançon à consentir pour l'adéquation de la construction théorique à son objet. Cette complexité est même une vertu dans la mesure où elle reflète la complexité de l'objet ; il y a en effet entre communication réussie et échec total de la communication toute une gradation possible dont doit pouvoir rendre compte un modèle sémantique adéquat.

15. *Du rôle du contexte*

L'une des idées courantes en sémantique est que le contexte détermine le sens de l'unité. Ainsi, les variations que subit la signification d'un mot peuvent — du moins en partie — être attribuées aux éléments qui l'accompagnent dans la chaîne. Or, la thèse du conditionnement contextuel est au mieux peu claire et au pire contradictoire.

Pour illustrer le rôle que joue le contexte dans l'établissement du sens, reprenons *avec* et considérons son comportement sémantique dans *il l'a écrit avec son ami* et *il l'a écrit avec son crayon*. Qu'*avec* prenne le sens «comitatif» au contact d'*ami* et le sens «instrumental» en présence de *crayon*, cela se conçoit.

Mais on rencontre de nombreux problèmes dès qu'on essaie d'appliquer le principe à d'autres cas. Par exemple, dans un énoncé comme *le chien parle*, lequel des deux constituants est le contexte (donc source d'influence) et lequel l'élément qui en subit l'influence sémantique ? De toute évidence, la question est difficile à trancher. Par ailleurs, des enquêtes montrent que le conditionnement contextuel est réciproque, et que les locuteurs optent pour l'une ou l'autre solution : soit *chien* actualise son sens le plus probable «animal» et sélectionne pour *parle* le sens le plus compatible avec son sens premier, en l'occurrence : «s'exprime avec des sons». Soit au contraire, c'est le sens le plus courant de *parle* qui se réalise, et entraîne que la réalisation sémantique de *chien* renvoie à un concept susceptible de produire des paroles, «personne méprisable», par exemple.

Les propos tenus dans ce paragraphe visaient à un déblayage conceptuel et terminologique que nous pouvons récapituler ainsi : 1° le contexte susceptible de conditionner la signification de l'unité est lui-même de nature sémantique, 2° la signification hors contexte est un ensemble de sens virtuels (qui est souvent confondue, dans des formulations vagues, avec le sens le plus probable).

16. De l'expérience...

Ainsi conçu, le contexte sémantique se ramène à un ensemble de significations en contact²³. Nous croyons que le contact des significations en soi n'aboutit pas à la réalisation d'un sens pour l'énoncé. En effet, deux problèmes demeurent : quels sont les termes du conditionnement contextuel, et quelles sont la source et la cible de ce conditionnement ?

Comment sait-on ce qui, dans le vaste entourage qu'est le contexte, entretient des rapports d'influence réciproque avec un élément donné ? (L'entourage potentiellement pertinent est large, car ce qui détermine le sens *hic et nunc* d'une unité ne se trouve pas nécessairement dans le même énoncé ni même dans celui qui le précède immédiatement.) Nous croyons qu'ici interviennent les traits sémantiques qui composent le sens des constituants de l'énoncé (ou de la séquence d'énoncés). Selon les champs sémantiques (ou notionnels) auxquels ils ressortissent, les traits sémantiques d'un mot favorisent certains traits des autres ou les rendent peu probables dans la réalisation sémantique. On arrive ainsi à des combinaisons sémantiques potentielles. Ainsi

23. Il est donc ici considéré comme distinct de la situation extralinguistique.

pour *le chien parle*, ces virtualités peuvent être «l'animal s'exprime» ou «la personne méprisante profère de la parole». Ces appariages sont fondés sur l'expérience qu'a le sujet du monde (ou, selon les terminologies, son arrière-plan de savoir et de croyance, son savoir encyclopédique, son savoir culturel, sa culture, etc.)

17. ... et de la situation

Une fois les éléments en interaction reconnus, comment sait-on lequel sera la source de l'influence contextuelle ? Autrement dit, est-ce le sens le plus probable de l'un qui s'impose et impose par là-même à l'autre terme la réalisation d'un sens, compatible avec lui (même si celui-ci est peu usuel) ou bien l'inverse ? Dans le cas de *il est rond*, si le sens premier de *rond* — soit «de forme circulaire» — l'emporte, alors le pronom *il* doit abandonner son sens potentiel d'«humain». Dans le cas contraire, *il* garde son trait sémantique «humain», et *rond* en arrive ainsi à signifier «ivre»²⁴. Il s'agit là de la réalisation d'un sens *hic et nunc*. Le problème est de savoir quel appariage est retenu.

On admet généralement que la situation est susceptible de contribuer à l'actualisation d'un sens. Précisons d'abord que c'est la connaissance de la situation qui y contribue plutôt que la situation en tant que réalité physique.

Cela dit, le concept de situation pose un problème analogue à celui du contexte : le savoir situationnel est vaste, et un tri s'y impose. Soit *il a eu une fracture à la jambe* proféré par M. Dupont à l'adresse de M. Duparc dans le voisinage de pistes de ski. *A priori*, rien n'indique s'il s'agit de leur ami commun M. Dubanc ou du skieur émérite qui vient de gagner la compétition (même si les deux sont dans leur champ de vision). Pour saisir l'intention de M. Dupont, M. Duparc doit rechercher en dehors de la situation — dans le discours de son partenaire, essentiellement — des indices permettant de repérer les éléments pertinents de la situation. En d'autres mots, les indications fournies par la parole permettent d'opérer un tri parmi les connaissances situationnelles.

Nous avons signalé en passant (§14) la complexité qu'atteint la structure sémantique quand on tente de la rendre adéquate à l'objet ; cette complexité tient à ce que la structure est conçue comme variable et relative (et non formelle), formée de classes ouvertes (et non finies) d'éléments hiérarchisés (c'est-à-dire ayant chacun un certain degré

24. Voir Yvan CRUCHAUD & Pierrette VUILLE, «Etude des mécanismes de la signification: rôle de leur variabilité, hiérarchie et approximation», *Bullllll*, 12 (1992).

de pertinence par opposition à la distinction binaire pertinent / non pertinent).

18. Structure sémantique : relative, ouverte et hiérarchisée

Cette complexité se justifie dans et par le fait que l'objet de la sémantique — le processus par lequel l'intention significative du locuteur est transmise à l'auditeur — est bien complexe. On a souvent représenté ce processus ainsi : le locuteur part de l'expérience à communiquer qu'il découpe en signes auxquels il fait correspondre des signifiants réalisés par des sons. On postule aussi que l'auditeur procède dans le sens inverse mais en passant par les mêmes étapes²⁵.

Une telle conception est excessivement simple²⁶. Dans l'interprétation la plus optimiste²⁷, elle ne représente qu'un premier pas dont le résultat sera un ensemble de sens pour l'énoncé. Pour aboutir au sens actuel, cet ensemble sera trié à l'aide d'autres savoirs (contexte, situation, culture). Il s'agit là d'opérations complexes pour déterminer laquelle des virtualités sémantiques correspond au sens actuel. La complexité du processus apparaît plus nettement quand on considère que chacun de ces savoirs extralinguistiques est un ensemble ouvert d'éléments parmi lesquels un tri doit être opéré. L'actualisation intervient quand s'instaure un équilibre entre les facteurs en jeu ; c'est-à-dire quand l'un des sens virtuel de l'énoncé corrobore les informations fournies par les facteurs qui lui sont extérieurs.

19. Complexité du processus sémantique

L'aperçu des phénomènes sémantiques qui vient d'être esquissé donne à entendre que le processus sémantique est complexe, et qu'il ne se laisse pas ramener à une opération simple (où le sujet parlant — l'auditeur, par exemple — n'aurait qu'à faire correspondre à la forme perçue le contenu qui lui est assignable dans la langue). Ainsi conçu, le processus sémantique soulève des problèmes dont deux — finitude et circularité — méritent d'être examinés ici.

25. Voir André Martinet, «Eléments», plus particulièrement sa définition de la langue au § 1-14.

26. La simplicité est érigée en critère d'appréciation de la théorie et de la description en linguistique dans bien des courants, dont la glossématique ou la grammaire générative transformationnelle.

27. C'est-à-dire si l'on complète cette représentation par une articulation en signifiés.

Comment le processus sémantique peut-il arriver à un terme si les catégories où il puise sont ouvertes ? Il est permis de penser que si le récepteur réussit à appréhender le sens, c'est parce qu'il ne mène pas un examen exhaustif sur tout ce qui pourrait entrer en jeu, et qu'il se borne au plus vraisemblable.

Par exemple, si aucun informateur n'indique pour *le livre marche* un sens comme «l'ouvrage constitué de feuilles imprimées et reliées déambule», ce n'est pas parce que cette interprétation est exclue, mais simplement parce qu'elle est peu vraisemblable.

La détermination réciproque entre savoirs linguistiques et savoirs extralinguistiques n'aboutit-elle pas à la circularité ? Le problème procède du raccourci qu'il y a dans une formule comme «le signifié est déterminé par les savoirs extralinguistiques et les détermine à son tour».

L'idée que nous soutenons est que le signifié est un ensemble hiérarchisé de sens, de même que le savoir contextuel consiste en un ensemble hiérarchisé d'éléments. Le conditionnement mutuel s'opère par l'appariage d'un élément d'un ensemble avec un élément de l'autre. Plus précisément, nous pensons que les deux ordres de savoirs doivent faire l'objet d'un tri. Le récepteur commence son tri par le sommet de la hiérarchie. Si le sens de l'unité le plus haut placé hiérarchiquement est compatible avec le sens le plus vraisemblable extralinguistiquement²⁸, l'interprétation sémantique s'arrête là²⁹. En revanche, en cas d'incompatibilité, le récepteur continue ses tentatives, en prenant des éléments placés plus haut sur l'une ou l'autre échelle ; et ainsi de suite, jusqu'à ce que soit atteint un équilibre entre les ordres de savoirs.

Ainsi, l'interprétation «l'ouvrage constitué de feuilles imprimées et reliées déambule» pour le livre *marche* s'imposerait si l'énoncé se trouvait inséré dans un récit — Alice au pays des merveilles, par exemple — où tout se déroule dans un monde fantastique³⁰.

28. Qu'il nous soit permis — pour simplifier l'exposé — de ne considérer qu'une seul ordre de savoirs extralinguistiques.

29. Ainsi, pour un énoncé tel que *le chat mange la souris*, les sens premiers de chacun des constituants suffisent, pour autant que l'on se trouve dans un contexte et une situation renvoyant à la vie quotidienne, à attribuer audit énoncé un sens satisfaisant, vraisemblable. Ce ne serait pas le cas pour *la souris mange le chat*, pour lequel seuls des sens moins centraux ou un univers contrefactuel permettraient d'arriver à une sélection d'un sens *hic et nunc* satisfaisant.

30. Voir Yvan Cruchaud, «Signifié et contexte» et Nadia REVAZ, «Difficultés de communication linguistique et rôle des savoirs culturels», *Bil*, 13 (1993), p. 7-16.

20. Remarques finales

Nous voudrions terminer cette étude avec trois remarques sur l'objectif visé et l'itinéraire emprunté dans cet exposé.

20. 1. Apports et limites

Pour faire le point de la connaissance en sémantique, nous avons soumis à une critique sans complaisance certaines thèses linguistiques. Elles ont eu toute leur raison d'être, et contiennent encore une parcelle de «vérité»; elles ont été nécessaires à un moment du développement de la linguistique. L'erreur est de vouloir les rendre absolues, alors que les progrès de la linguistique montre la valeur relative que ces thèses revêtent vis-à-vis des faits³¹. Par cet examen critique, nous avons cherché à mettre en évidence les lacunes des modèles classiques et moins classiques, et à mettre en évidence les solutions proposées pour y remédier.

20. 2. Concepts et termes

La recherche sur la signification étant engagée dans de nombreuses directions, il aurait été impossible de rendre compte ici de tous ses aspects. Nous avons essayé de prendre en compte les problèmes fondamentaux, communs à la quasi totalité des courants. Cependant, la diversité terminologique risque fort de cacher les ressemblances conceptuelles — sinon leur identité.

Prenons un exemple : nous avons d'une part évoqué le rôle du savoir situationnel dans la réalisation du sens et nous avons d'autre part argué que — étant donné la multiplicité des facteurs situationnels — un tri parmi ceux-ci était nécessaire et que ce tri prenait appui sur des données linguistiques. Ce constat a-t-il un quelconque lien avec l'idée que «l'énoncé peut être un facteur de sa propre contextualisation»? Cela n'est pas évident *a priori*. Pour y répondre, on doit d'abord préciser que dans certains usages — anglo-saxons ou inspirés de ceux-ci —, le terme de contexte couvre ce que nous avons appelé contexte et situation, et que la contextualisation renvoie à la production du sens *in situ*, donc à la part qu'y prend le contexte situationnel. On voit alors que ce modèle conversationnel implique un conditionnement réci-

31. Ainsi, la thèse de «la forme, garantie de l'objectivité» a rendu de grands services: sans elle, on aurait tendance à trouver les mêmes catégories dans toutes les langues, tendance également à forcer toutes les langues à entrer dans des boîtes fabriquées suivant la structure attribuée aux langues classiques. En effet, rien n'empêcherait de postuler l'existence d'un monème «subjectif» dans all. *ich möchte, daß du kommst*.

proque et comporte le même risque de circularité : le sens de l'énoncé est déterminé par la contextualisation et l'énoncé est un élément de sa propre contextualisation³².

On pourrait se demander pourquoi nous n'avons pas parlé de pragmatique et d'énonciation. Nous croyons en fait avoir touché à l'essentiel des problèmes débattus dans le cadre de ces recherches. Dans la mesure où celles-ci s'intéressent au fonctionnement du langage dans ses rapport avec le monde où nous vivons et aussi avec les conditions d'échange langagier, les discussions sur l'expérience et la situation y renvoient. On peut multiplier les exemples montrant l'hypertrophie terminologique, l'une de ses conséquences étant la nécessité d'un déblayage terminologique et d'un exposé sur le modèle pour permettre un rapprochement entre des thèses exprimées dans des cadres théoriques distincts.

20. 3. *Crise de la sémantique et son issue*

Le dernier exemple montre à l'évidence que les études sémantiques sont en crise, et qu'il n'est pas aisé de savoir quels sont les acquis et les problèmes actuels en la matière. Cependant, une tendance s'affirme : on est loin du principe maintes fois exprimé que la structure linguistique est (ou doit être) simple. On s'achemine vers des structures de plus en plus complexes grâce auxquelles on gagnera en précision dans la connaissance des structures partielles. L'issue de la crise passe nécessairement par une synthèse rassemblant les pièces du puzzle — que constituent lesdites structures partielles, et dont chacune vaut dans des conditions déterminées d'observation et de description³³.

Mortéza MAHMOUDIAN
Université de Lausanne

32. Voir John GUMPERZ, *Engager la conversation: introduction à la sociolinguistique interactionnelle*, Paris: Minuit, 1989, chap. 2.

33. Peu de références ont été données dans ce texte. En outre, certaines discussions pourraient laisser à désirer par leur brièveté (due au nombre des pages imparties). On trouvera des références plus précises et des discussions détaillées dans d'autres travaux de l'auteur dont: *Modern Theories of Language. The Empirical Challenge*, Durham, N.C. / Londres: Duke University Press, 1993. — «Structure linguistique: problème de la constance et des variations», *La linguistique*, 16, 1, (1980). — «Structure du signifié et fonction de communication», *La linguistique*, 21, (1985). — «Où en est la sémantique?», *La linguistique*, 25, 1, (1989). — «Unité et diversité de la signification», *La linguistique*, 25, 2, (1989). — «La sémantique de Georges Mounin», à paraître. — «Le contexte en sémantique», à paraître. — «Signification linguistique, situation et culture», à paraître.